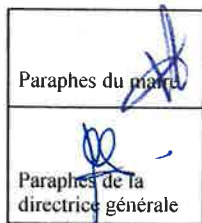


Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



Le 21 juin 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le **21 juin 2017** à 12h06, à l'Hôtel de Ville, au 292 Chemin de la Rivière, Canton de Cleveland (Québec), sous la présidence du maire, Monsieur Herman Herbers.

Conseillers présents : Monsieur Gerald Badger Monsieur Eric Courteau
 Monsieur Claude Gendron Madame Sylvie Giroux
 Monsieur Johnny Vander Wal

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal.

Messieurs David Jr. Crack est absent et son absence a été motivée.

Madame Claudette Lapointe, directrice générale/secrétaire-trésorière est aussi présente.

Aucun membre du public n'est présent dans la salle du conseil.

Monsieur Claude Gendron est arrivé à 12h07.

Tous les membres du conseil ont reçu leur Avis de convocation.

2017-114 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Éric Courteau et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

Séance extraordinaire du Conseil municipal à être tenue le 21 juin 2017, à 12h00, à l'Hôtel de Ville, au 292 Chemin de la Rivière, Canton de Cleveland, Québec.

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Points à traiter :
 - 3.1 Programme PIIRL
 - 3.2 Entente des Loisirs de Richmond
 - 3.3 Frais encourus avant la réception de la génératrice
 - 3.4 Coût pour le déboisement
4. Période de questions portant uniquement sur ces points
5. Levée de l'assemblée

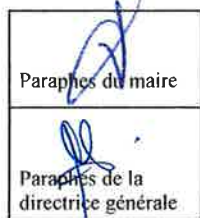
Art. 153 C.M. : Dans une session extraordinaire, on ne peut traiter que les sujets et les affaires mentionnés dans l'avis de convocation, sauf du consentement unanime des membres du conseil, s'ils sont tous présents.

2017-115 PROGRAMME PIIRL (PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL) – Volet : Redressement des infrastructures routières locales - Réalisation des travaux

ATTENDU QUE le plan d'intervention pour le programme du PIIRL, préparé par la MRC du Val-Saint-François, a été approuvé le 15 juillet 2016;

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Cleveland a pris connaissance des modalités d'application du volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) ;

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Cleveland désire présenter une demande d'aide financière au Ministère des Transports du Québec pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Claude Gendron et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité du Canton de Cleveland autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

2017-116 ENTENTE INTERMUNICIPALE SUR LA GESTION DU SERVICE DES LOISIRS – VILLE DE RICHMOND

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Cleveland a une entente intermunicipale sur la gestion du service des Loisirs avec la Ville de Richmond et le Canton de Melbourne;

ATTENDU QUE l'entente actuelle est d'une durée d'un (1) an, soit du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 et se renouvellera automatiquement pour une nouvelle période d'un (1) an, à moins que l'une ou l'autre des parties ne manifeste son intention de se retirer de l'entente;

ATTENDU QUE les prochaines élections générales auront lieu le 5 novembre 2017 et qu'idéalement il serait adéquat de permettre aux nouveaux élus, le temps de s'adapter à leurs nouveaux rôles et de prendre une décision sur la continuité ou non de cette entente;

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par la conseillère Sylvie Giroux et résolu que le Conseil accepte le renouvellement de l'entente intermunicipale sur la gestion du Service des Loisirs avec la Ville de Richmond et le Canton de Melbourne pour une autre période d'un an, soit du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018;

2017-117 FRAIS ENCOURUS AVANT LA RÉCEPTION DE LA GÉNÉRATRICE

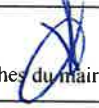

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à l'achat d'une génératrice Commins, modèle C60D6C;

ATTENDU QUE des frais importants doivent être engagés avant la réception de cette génératrice;

Il est proposé par le conseiller Gerald Badger, appuyé par le conseiller Claude Gendron et résolu d'autoriser un montant approximatif de 10000\$ pour payer les frais que génèrent les travaux relatifs à la réception de la nouvelle génératrice.

QUE cette dépense soit payée avec le surplus accumulé. Si la municipalité se retrouve avec des excédents à la fin de l'année budgétaire 2017, cette dépense sera plutôt payée avec le budget 2017.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**

 Paraphes du maire
 Paraphes de la directrice générale

2017-118 COÛT POUR LE DÉBOISEMENT – RUE DU BOISÉ

ATTENDU QUE la municipalité a demandé à trois (3) entreprises de nous fournir une soumission pour des travaux de déboisement pour la ligne électrique et ses ancrages, sur la rue Du Boisé;

ATTENDU QUE l'entreprise 122016 Canada Inc. est le plus bas soumissionnaire et que sa soumission satisfait la demande;

Il est proposé par le conseiller Claude Gendron, appuyé par le conseiller Éric Courteau et résolu d'accepter la soumission de 122016 Canada Inc. (M. Clément Bombardier) au coût de 4541.51\$ taxes incluses, le tout tel que soumis dans son offre du 20 juin 2017.

PÉRIODE DE QUESTIONS


Aucune question.

2017-119 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu que la séance soit levée à 12h26.



Herman Verbers, Maire



Claudette Lapointe,
Directrice générale / secrétaire-trésorière
